NATIONS UNIES

E

Conseil Économique et Social

Distr.
GÉNÉRALE

E/CN.4/2002/129/Corr.1
26 mars 2002

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME
Cinquante-huitième session
Point 8 de l'ordre du jour

QUESTION DE LA VIOLATION DES DROITS DE L'HOMME DANS LES TERRITOIRES ARABES OCCUPÉS: Y COMPRIS LA PALESTINE

Note verbale datée du 7 décembre 2001, adressée au secrétariat de la Commission des droits de l'homme par la Mission permanente d'Israël auprès de l'Office des Nations Unies à Genève

Rectificatif

Sous couvert d'une note verbale datée du 22 mars 2002, la Mission permanente d'Israël auprès de l'Office des Nations Unies à Genève a demandé au secrétariat de porter à l'attention de la Commission des droits de l'homme le rectificatif suivant à l'annexe* du document E/CN.4/2002/129.

À la page 7, supprimer les troisième, quatrième et cinquième paragraphes allant de «Indeed» jusqu'à «effective control».

---

* Annexe reproduite telle qu'elle a été reçue, en anglais seulement.

GE.02-12002 (F) 260302 260302